



Salaire Assistante Maternelle & aide CAF

Par **baldur2713**, le **07/04/2016** à **20:26**

Bonjour,
Je vais employer une assistante maternelle.
Pour bénéficier des aides de la CAF, je ne dois pas la payer plus que 5xSMIC horaire par jour (en salaire brut) soit 48.35 euros.
Je compte la payer 4.64 euros/h pour 10 h/jour soit 46.40 euros/jour (ça passe dans la limite).
En mensualisant son salaire, ça fait 46.4 euros/j x 5 jours x 52 sem / 12 mois = 1005.33 euros / mois.
Les mois où elle travaillera 20 jours (en février par ex, ou s'il y a un(des) jour(s) férié(s), comme en mai), comment sera déterminé son salaire journalier ?
Est-ce que ça reste 46.40 euros ?
Ou est-ce que ce sera $1005.33 / 20 = 50.27$ euros ? (et alors ça dépassera la limite de la CAF) ...
Merci d'avance pour votre aide.
Bonne soirée

Par **jos38**, le **08/04/2016** à **17:21**

bonjour. vérifiez auprès de pajemploi qu'ils tolèrent toujours UN dépassement, en l'occurrence ici le mois de février.